

## SAISON 2013 - 2014

La nouvelle saison commencera le **mercredi 18 septembre 2013** sur le site d'entraînement extérieur. Inscriptions aux heures d'ouverture des installations et pendant les horaires des écoles de tir.

### Accès libre aux installations (hors école de tir)

Boulodrome : du 25 septembre à fin avril

- le mardi de 20h00 à 22h30,
- le mercredi de 18h30 à 20h15,
- le jeudi de 20h30 à 22h30.

Cibles d'entraînement et parcours extérieur ouvert toute l'année aux horaires suivants :

- Période hivernale : novembre à avril
  - Mercredi et week-end de 9h – 17h
  - Du lundi au vendredi de 13h -17h
- Période estivale : mai au octobre
  - Mercredi et week-end de 9h – 20h
  - Du lundi au vendredi de 13h – 20h

(rue Paul Mistral – au-dessus de la piscine)

### Ecole de tir jeunes

Les enfants et adolescents pourront s'initier au tir à l'arc à partir du mercredi 18 septembre 2013 :

- en extérieur sur les cibles d'entraînement jusqu'à fin septembre, au boulodrome jusqu'à fin avril puis retour en extérieur et sur le parcours de mai à fin juin.

Dominique Borde (Brevet d'Etat) et Alexandre Blandin (Brevet d'Etat) encadreront les jeunes archers.

En cas de mauvais temps le 25 septembre, repli au boulodrome.

### Ecole de tir adultes

Le cours adultes pour archers débutants commencera le jeudi 3 octobre à 20h30 :

- au boulodrome jusqu'à fin avril.

Alexandre Blandin (Brevet d'Etat) encadrera le groupe.

### Tarifs Adhésion – Licence FFTA

Voir « Fiche d'inscription 2014 ».

**La licence de la FFTA (Fédération Française de Tir à l'Arc) est obligatoire.**

**Certificat médical obligatoire pour accéder aux différentes installations**  
mises à la disposition de l'association par la ville d'Eybens.

**L'association n'acceptera aucune personne n'ayant satisfait à ces deux obligations**  
(responsabilité pénale de l'association)

**Rappel :** La licence de la saison 2012-2013 est valable jusqu'au 30/09/2013